



Pratiques

Linguistique, littérature, didactique

167-168 | 2015

L'exception (revue et corrigée)

Je vais te me lui régler son compte : les limites de la syntaxe

Je vais te me lui régler son compte : *The Limits of Syntax*

Alain Deschamps



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2687>

DOI : [10.4000/pratiques.2687](https://doi.org/10.4000/pratiques.2687)

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique

Alain Deschamps, « Je vais te me lui régler son compte : les limites de la syntaxe », *Pratiques* [En ligne], 167-168 | 2015, mis en ligne le 01 avril 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/2687> ; DOI : [10.4000/pratiques.2687](https://doi.org/10.4000/pratiques.2687)

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

Je vais te me lui régler son compte : les limites de la syntaxe

Je vais te me lui régler son compte : *The Limits of Syntax*

Alain Deschamps

1. Point de départ de l'étude

- 1 Bien que des structures comme

Je vais te me lui ou je vais te me le + Verbe

Je te me lui ou je te me le + Verbe

- 2 soient unanimement rejetées par les puristes et ne figurent pas dans les grammaires du français, elles sont pourtant produites, reconnues et comprises par les locuteurs francophones même par ceux qui les refusent comme non grammaticales. Des exemples comme

(1) « ça me coupe toutes les sensations. » **je te me lui ai** passé un de ces savons ! (tiens d'ailleurs, il ne me parle plus maintenant que j'y pense...)

(2) Profite de Paris, c'est quand même la plus belle ville du monde et c'est VRAI (le premier qui dit le contraire, **je te me le** bastonne en beauté !)

- 3 qui appartiennent sans conteste exclusivement à la langue orale et se rencontrent à l'écrit, presque uniquement sur Internet, notamment dans des blogs, illustrent bien les processus créatifs du langage et dépassent les limites de la syntaxe traditionnelle. Le but de la présente étude est donc de mettre en évidence les caractéristiques formelles de ces structures et d'en rendre compte dans un cadre énonciatif.
- 4 Une analyse formelle montre que ces exemples peuvent systématiquement se ramener à un schéma de base correspondant à la structure actancielle normale du verbe (sujet et objet ou sujet, objet direct et objet indirect) :

I. $C_0 - V - C_1 - C_2^1$

a_1 . **je lui ai** passé un de ces savons

II. $C_0 - V - C_1$

a₂. je le le bastonne en beauté

5 L'ajout d'un pronom de deuxième ou première personne :

b₁. je te lui ai passé un de ces savons

b₂. je te le le bastonne en beauté

c₁. je me lui ai passé un de ces savons

c₂. je me le le bastonne en beauté

6 ou de deux pronoms (un pronom de deuxième personne suivi d'un pronom de première personne) :

d₁. je te me lui ai passé un de ces savons

d₂. je te me le le bastonne en beauté

7 permet de complexifier progressivement la séquence pour aboutir à la structure étudiée. Ces pronoms supplémentaires, qui n'y ont pas de fonction syntaxique spécifique, sont souvent qualifiés d'**explétifs** à valeur de **datif éthique** ou de **datif d'intérêt**. Ces compléments non prévus par la valence du verbe sont comparables à ceux qu'on trouve très fréquemment en français oral ou écrit familier :

e. Goutez-moi ce petit bordeaux.

f. Regarde-moi ce travail.

g. Je vais me le fumer plus tard.

8 On notera que le pronom concerné apparaît sous sa forme tonique après un impératif (*moi*) et sous sa forme atone (*me, te, se*) dans les autres cas. En même temps, on remarque la transformation de la forme verbale pronominale construite avec *être* au lieu d'*avoir* (exclu dans cette structure) :

h. Il s'est mangé tout le gâteau.

i. Il a mangé tout le gâteau.

j. *Il s'a mangé tout le gâteau.

9 On n'a donc pas affaire dans ce cas à un pronom explétif, mais à un verbe pronominal.

2. Quelques données chiffrées indicatives

10 Les deux tableaux suivants (1^{re} personne et 3^e et 2^e) permettent de bien mettre en évidence les principales caractéristiques de ces structures et les variables en jeu que nous allons examiner successivement. Les données chiffrées brutes ne sont que des indications et n'ont pas de valeur absolue ; il s'agit simplement de mettre en évidence la fréquence relative des différentes séquences rencontrées selon le type de complément (C_1 ou C_2).

Tableau 1. 1^{re} personne

Je vais	te me	le/la/l'/les	213	me te	35
	te me	lui/leur	72	me te	6
Je	te me	le/la/l'/les + Présent	102	me te	2
	te me	lui/leur + Présent	10	me te	5
Je	te me	le/la/l'/les + Futur	10	me te	0

	te me	lui/leur + Futur	4	me te	2
Je	te me	le/la/l'/les + Condit	15	me te	2
	te me	lui/leur + Condit	13	me te	3
Je	te me	le/la/l'/les + Imparfait	2	me te	1
	te me	lui/leur + Imparfait	2	me te	0
Je	te me	le/la/l'/les + ai	46	me te	1
	te me	lui/leur + ai	16	me te	1
Je	te me	le/la/l'/les + avais	1	me te	
	te me	lui/leur + avais	0	me te	
Je	te me	le/la/l'/les + aurais	31	me te	
	te me	lui/leur + aurais	12	me te	
Je	te me	le/la/l'/les + aurai	8	me te	
	te me	lui/leur + aurai	2	me te	
TOTAL		C₁ + C₂: 428 + 131	559	41 + 17	58

- 11 Ce premier tableau inclut toutes les données relatives aux deux séquences : *je (vais) te me* ou *je (vais) me te*. Il existe toutefois une autre structure avec *je* qui apparaît dans les tableau 2 et 3 (récapitulatif), il s'agit des suites en *je te me vais* et *je me te vais* dont on ne trouve pas les équivalents avec les 2^e et 3^e personnes.

Tableau 2. 3^e et 2^e personnes

Il/elle/on va	te me	le/l'/la/les	39	me te	2
	te me	lui/leur	17	me te	0
Ils/elles vont	te me	le/l'/la/les	18	me te	2
	te me	lui/leur	1	me te	0
Il/elle/on	te me	le/l'/la/les	24	me te	0
	te me	lui/leur	7	me te	0
Ils/elles	te me	le/l'/la/les	8	me te	1
	te me	lui/leur	1	me te	0

TOTAL	$C_1 + C_2: 89 + 26$		115	5 + 0	5
Tu (vas)	te me	le/l'/la/les/ lui/leur	7	me te	1
TOTAL			7		1
La structure Je te me / me te vais					
Je te me vais	le/l'/la/les/lui/ leur	44	Je me te vais		17
TOTAL			44		17

- 12 Ces tableaux résument la recherche sur Internet où il s'est agi de faire varier successivement tout un ensemble de paramètres :
- le pronom sujet : 1^{re}, 2^e ou 3^e personne ;
 - la séquence de pronoms « explétifs » *te me* ou *me te* ;
 - le complément C_1 ou C_2 du verbe, le C_1 pouvant être sous la forme *le, l', la* ou *les* et le C_2 sous la forme *lui* ou *leur* ;
 - les différents temps verbaux rencontrés (périphrase aller + verbe ou autres formes verbales possibles). On notera que les formes composées du verbe avec un complément au singulier sont toutes sous la forme *l'+ ai / avais / aurai / aurais*, ce qui ne permet pas de distinguer entre *le* et *la*.
- 13 La combinaison de ces différents paramètres a donné lieu à plusieurs centaines de formules de recherches sur Internet afin de faire le tour de tous les schémas possibles. Les exemples retenus ont été examinés un par un en écartant tous les doublons et tous ceux qui ne relèvent pas des structures étudiées. Plusieurs centaines d'exemples ont finalement été retenus, regroupés par catégories et recensés dans les différents tableaux. Les données chiffrées brutes indiquées dans les tableaux résultent de l'étude distributionnelle détaillée de tous les exemples retenus. Des regroupements ont été faits selon le C_1 ou le C_2 et selon les temps. Ces tableaux permettront de dégager les caractéristiques syntaxiques prédominantes.
- 14 Un dernier tableau récapitule la répartition chiffrée. Seule la première personne est traitée en deux lignes selon que le complément est un C_1 (*le, l', la, les*) ou un C_2 (*lui, leur*). Les données relatives à la deuxième et à la troisième personnes sont globalisées et ne font pas cette distinction.

Tableau 3. Récapitulatifs

Je	te me	le/l'la/les/	428	me te	41
Je	te me	lui/leur	131	me te	17
Il/ elle/on/ils/elles	te me	le/l'la/les/lui/leur	115	me te	5

Tu	te me	le/l'la/les/lui/leur	7	me te	1
TOTAL			604		64
La structure Je te me / me te vais					
Je te me vais	le/l'la/les/lui/leur	44	Je me te vais		17
TOTAL		44			17

3. Les paramètres syntaxiques

- 15 Nous allons examiner successivement les différentes variables en fonction des positions occupées dans la structure étudiée.

3.1. La position sujet

- 16 On constate que le sujet est presque toujours sous forme de pronom personnel et que celui-ci est à plus de 80 % le *je* de première personne du singulier² (81 % selon les chiffres du tableau) :

(3) Quand à ces créatures, *je vais te me les massacrer sans lever le petit doigt, tu vas voir !*

(4) *Je vais te me le renvoyer illico à l'expéditeur ! Comme elle chez sa mère !*

(5) Pour éviter une dictature canine ultérieure, **je vais te me lui** montrer à Poupette que même si c'est pas moi, c'est pas elle le chef

(6) *Je vais te me leur* faire un de ces emails salés sucrés dont ils ne vont pas se remettre... tu vas voir ça.

- 17 Les différents pronoms de 3^e personne (*il, elle, on* ou *ils, elles*) représentent un peu moins de 18 % des cas :

(7) *On va te me le* signaler avec une belle lettre anonyme à qui de droit tu vas me voir ça...

(8) Rikske et les aut' , *on va me te lui* faire un accueil de derrière les fayots, pas vrai ?

(9) *y vont te me lui* foutre un coup derrière les oreilles façon lapin qu'on invite À dîner.

(10) Il ferait mieux de jouer avec les boules vertes, *ils vont te me le* détraquer, le soleil !

- 18 Le *tu* de 2^e personne est presque complètement absent (1 %).

(11) Le jour où je me dis "bon, ça suffit, *tu vas te me le* dégoter cet épilateur dont tu t'auto-rabâches les oreilles depuis janvier" hop

(12) ... que tu ronges d'angoisse si tu veux, tu lis l'annuaire en variant de ton, tu fais ce que tu veux, mais *tu vas te me le* faire chauffer ce clavier !

- 19 Quant à *nous* et *vous*, on ne les trouve pas dans le corpus.

- 20 Il apparaît clairement que ces tournures sont très liées à un repérage déictique qui reflète une prise de position du locuteur-énonciateur. Il y a le plus souvent coïncidence entre l'origine énonciative (le *je*) et le sujet de l'énoncé et on trouve beaucoup plus rarement une origine énonciative rapportée.

3.2. La position objet

- 21 On trouve deux configurations possibles pour cette variable : soit le pronom complément est un C_1 (objet direct), soit c'est un C_2 (objet indirect). Dans le premier cas on a quatre formes : *le*, le pronom le plus fréquent, *les* et *la* et la forme élidée *l'*, très fréquente aussi, qui apparaît pour *le* ou *la* devant un verbe commençant par une voyelle, à l'infinitif (« Je vais te me *l'* »), ou au présent, au futur, au conditionnel, à l'imparfait (« Je te me *l'* + verbe ») ou devant toutes les formes verbales composées avec *avoir* (*ai*, *avais*, *aura*, *aurais*). Dans le deuxième cas, on n'a que deux pronoms possibles pour le C_2 : *lui* (le plus souvent) et *leur*.
- 22 La construction avec un C_1 l'emporte largement sur la seconde, si bien que « Je vais te me le(s) » et « Je te me le(s) » sont les séquences les plus représentatives de cette structure et sont parfois utilisées seules (sans verbe) pour représenter l'ensemble de l'énoncé, parfois sous la forme *je-vais-te-me-le* qui vise à lexicaliser la séquence en sous-entendant qu'elle véhicule la majeure partie des données sémantiques :

(13) *Je vais te me les...!* Heureusement, Dudule, sous l'effet du Get 27, zigzaguait fort naturellement pour éviter les impacts...

(14) *Je vais te me le..* --Du calme. Laisse tomber. Vaut mieux pas. Regarde les yeux des badauds. Ils ont une tête qui en dit bien assez long.

(15) Des gens comme ça, *je te me les...* Passons. Zweig raconte l'histoire de façon romancée et inspirée, c'est court et passionnant.

(16) Le premier qui se moque *je te me le...* Chui pas gros mais chui méchant !

(17) *JE VAIS TE ME LE !!!* GRRRR. Paix intérieure. » YongGuk était comme un volcan sur le point d'exploser.

- 23 On trouvera aussi quelques cas similaires avec « je vais te me lui » ou « je te me lui » :

(18) *Je vais te me le* mettre en morceaux. Scaccia *Je vais en faire de la chair à saucisses. Je vais te me lui...*

- 24 Enfin dans certains exemples le prédicat indiquant la menace ou le traitement infligé au complément du verbe est remplacé par un ensemble de caractères spéciaux, procédé emprunté aux bulles des bandes dessinées, ce qui montre bien qu'une grande partie du sémantisme repose sur la séquence « je te me le » autant que sur le prédicat qui suit.

(19) Tu vas voir, *je vais te me le *#@="£\$#€*P..* oups désolé on s'écartent. Donc selon vous ça pourrai être beau ou pas ?

(20) ... installent des distribe linux chez les débutants sans les configurer et sans prendre 1 ou 2 heures pour leurs expliquer les base, *je te me le "&'é(é'(yè&^\$mù* ...*

3.3. Les temps verbaux

- 25 La répartition des temps verbaux rencontrés constitue la troisième variable importante, elle montre une prééminence des temps liés au présent et à un repérage déictique, ou à futur proche, ou à un fictif.
- 26 Ce sont les formes liées à la périphrase avec *aller* qui sont les plus fréquentes (près de 53 %) : *je vais te me le (l' / la / les)* et *je vais te me lui (leur)*. La forme *l'* correspond à des infinitifs à initiale vocalique.
- (21) Plein d'emphases, plein de résolutions, je pérfore, je fais mon dur, je prétend que *je vais te me la foutre* dehors... Et au moindre sourire, ...
- (22) Quand à ces créatures, *je vais te me les massacrer* sans lever le petit doigt, tu vas voir !
- (23) Bon ben, puisqu'ils veulent des armes absolues *je vais te me leur* en foutre une !
- (24) il est fou ce chien...tiens je pense à un truc...avec ses yeux bigleux *je vais te me le rebaptiser* "Aflelou" ...
- 27 Le présent simple est en seconde position (19 %), très souvent dans des exemples représentant un fictif (après une proposition conditionnelle notamment) ou un itératif :
- (25) Et que je te prends mon air le plus menaçant, voire que **je te me lui** envoie force coups de pattes et de bec si on insiste.
- (26) Dès qu'il y apparaît, *je me te le* descends ipso-facto et je le range de côté.
- 28 ou dans des emplois narratifs du présent représentant du révolu :
- (27) **Je te me lui** envoie un coup de dossier de chaise en plein dans la musarde. Il étouffe un "Kaï !" de souffrance bien méritée. Je me relève aussitôt.
- 29 Au total, ces deux temps représentent donc plus de 70 % de tous les exemples.
- 30 Le fictif ou le non-actualisé (environ 17 % des exemples) est en général représenté par des futurs ou des conditionnels présents :
- (28) Je l'engagerai pour moi, ton Secrétaire, dit Pyckal, *je te me le* prendrai et il me grattera quand ça me plaira.
- (29) Si je tenais le responsable des stocks, **je te me lui** filerais bien un coup d'aiguille dans le port-à-cath ! (certes, à vif, c'est faisable - je l'ai fait - mais quand même...
- (30) Je serais PDG de l'Express, *je te me le* foutrais dehors à coups de pieds au cul dans la seconde.
- 31 ou des conditionnels passés dénotant des irréels.
- (31) Plus sérieusement, je crois que si j'avais été le proprio, *je te me les* aurais fichus dehors par la peau des fesses, façon prof en colère...
- (32) Ben j'aurais manqué de glisser dans une flaque de sang, **je te me lui** aurais foutu mes avocats au cul à ce hobo.
- (33) Si j'avais été Athéna ou Arès, c'est dans son anus de spartiate que **je te me lui** aurais greffé sa connerie de Lame du Chaos !

- 32 ou des futurs antérieurs dont les exemples sont en fait presque tous des conditionnels mal orthographiés (*j'aurai* au lieu de *j'aurais*) :

(34) ... tain, pour qui elle se prend ??? **je te me lui aurai** foutu une bonne claque dans la gueule, une banane et au lit...

(35) j'aurai vu le flic faire ça **je te me l'aurai** foutu dans l'Odet moi... quand je pense que les pervenches avant on apellait ça des hirondelles.

- 33 Enfin, en ce qui concerne le révolu, donc une relation prédicative validée rapportant un évènement passé (12 % des cas), on ne trouve guère que des formes au passé composé :

(36) *Je te me les ai* envoyé chier comme il faut avec une équipe sans titre et ça fait 17 ans que ça durebref je les emmerdes !

(37) Alors j'ai pas fait ni un ni deux et j'ai dégainé mon sabre laser et **je-te-me-l'ai** réduit en hachis que ça n'a même pas été drôle. Il gisait sur le sol.

(38) Je n'ai voulu décevoir personne et *je me te l'ai* arrangé à ma sauce

(39) Ni une, ni deux, *je te me lui ai* déroulé l'intestin grêle en deux temps trois mouvements !

- 34 L'imparfait et le plus-que-parfait sont quasiment absents du corpus :

(40) **Je te me l'avais** paramétré aux petits oignons, notamment donner l'accès facile au Mac par son IP. MAIS j'avais oublié que cette putain de ...

(41) A chaque réponse, *je te me leur* rentrais dans le lard .. elles en avaient pas beaucoup de lard malheureusement ..

- 35 En conclusion, il apparait que la plupart de ces énoncés renvoient à du non-validé (irréel, fictif ou visée). C'est là vraiment le cœur de ces tournures, le validé révolu est marginal dans ces structures massivement liées à une menace ou à l'annonce d'un évènement futur détrimental pour un objet direct ou indirect animé.

3.4. Les clitiques compléments

- 36 La quatrième variable à prendre en compte concerne l'ordre des pronoms clitiques compléments, lui aussi très contraint ; dans la très grande majorité voire dans la quasi-totalité des cas on a une séquence *te me le* ou *te me lui*. L'ordre inverse (*me te le* ou *me te lui*) n'apparait que dans moins de 10 % du total (64 exemples sur 668) et semble en général moins bien accepté par les locuteurs francophones même s'il est difficile d'avoir une position tranchée sur cette contrainte.

- 37 Avec cet ordre inverse, la plupart des exemples sont à la première personne (58 exemples sur 64) et les temps rencontrés concernent principalement la périphrase *je vais* (41 exemples sur 64) :

(42) C'était qu'une question de navigateur (pas le mien toujours) qui n'aime pas les noms de fichiers avec accents... **je vais me te lui** régler ces accents à ce #*\$§§§# là !!!

(43) *je vais me te les* dépouiller les américains ! ... à poil les yankees !

(44) *Je vais "me te" l'esquinter*, l'estropier, le saccager... Retiens-moi, j'te dis... !

- 38 Parmi les autres temps, on trouvera surtout le présent :

(45) Dès qu'il y apparaît, *je me te le* descends ipso-facto et je le range de côté.

(46) Alorsse je te lui fais mes z'yeux 32 carats garanti or qui leur fiche la chaleur dans tout le corps et **je me te lui** propose une joute.

39 ou les temps du révolu, (passé-composé ou plus-que-parfait) :

(47) Et la dans les caves dés que j'ai vu un monstrueux griffer mes z'affiches **je me te lui ai** tiré dessus avec mon canon de char Leclerc.

(48) Je n'ai voulu décevoir personne et *je me te l'ai* arrangé à ma sauce, le Livre d'Or... Je l'ai un peu réveillé.

(49) M'a jeté un truc blanc devant la gueule, en disant "Tiens, c'est ça qui te fait mal"... fallait pas me le dire deux fois à moi : **je me te l'ai** empoigné ...

(50) 13 sept. 2008... l'époque si mes souvenirs sont intacts, j'avais déchiré son chèque et **je me te l'avais** viré comme le malpropre qu'il était, en lui demandant de ...

40 ou du contrefactuel (conditionnel passé) :

(51) ... ce salaud de roi s'est emparé d'un bien de la famille ; ah si j'avais été à la place de ce nigaud d'Henri, *je me te l'aurais* maté le Chester !

(52) *Je me te lui aurais* secoué les puces, quelque chose de bien ! Non mais !

41 Quel que soit l'ordre, ces deux clitiques *te* et *me* ou *me* et *te* établissent une nouvelle relation énonciateur-coénonciateur qui reproduit la deixis origine en construisant des propriétés différentes. L'ordre le plus fréquent des deux clitiques, *te* précédant *me*, joue également un rôle important, en inversant l'ordre initial *je/tu* de la situation d'énonciation déictique.

42 On trouve néanmoins quelques très rares exemples où d'autres séquences de pronoms que *te me* (ou *me te*) peuvent apparaître, comme *te nous* ou *te vous* :

(53) ... ma tête et **je te vous lui ai** balancé la bonne grosse purée d'ortie sauce nytro ! ! J'ai craché tout ce qui sortait...

(54) Ah ! Ça n'a pas traîné, **je te vous l'ai** fauché d'un coup de mon pilon ...je vous réponds qu'il ne s'est pas relevé tout seul, et qu'à présent il me fichera la paix, ...

(55) - les gars, *je vais te vous* foutre une fondation de protection de MON VIN, Tintin à côté, ce sera de la roupie de sansonnet.

43 Dans ce dernier exemple, on a un coénonciateur abstrait représenté par *te* et des interlocuteurs présents dans le schéma interlocutoire sous forme de vocatif (« les gars »). Il y a ainsi différenciation entre un interlocuteur *vous* représentant l'allocutaire et un coénonciateur fictif *te* pris à témoin.

44 La disjonction est un peu différente dans l'exemple suivant où l'interlocuteur (Darky) se cumule avec le locuteur (*moi*) pour constituer le *nous*.

(56) Pour le reste Darky, moi *je vais te nous* bricoler un truc qui ressemble à une PRC-25 (radio) avec les moyens du bord.

45 Dans quelques cas extrêmes, on trouve une accumulation de clitiques sans justification syntaxique, qui tous incluent une séquence *te me* ou *me te* suivie d'autres pronoms, le plus souvent un *le* non justifié qui reprend et précède le C₁ du verbe :

(57) ... **il va te me le** faire un discours en alexandrins qui va mettre tout le monde d'accord. Villepin à Beyrouth...

(58) Tisiphone s'empare de la main d'Alecto pour la soulager. On va *te me le la lui* vendre, sa propriété à mister Bouchardat, un bon prix et en vitesse.

46 ou un « *nous on vous* » à finalité expressive :

(59) Et comme ça va être tout petit sur la photo, **je te me le vous** recopie là. Ca se termine par : "Ce livre est un régal." Tout simplement... Content ...

(60) Allez, record a battre : 40 pages ! voualou. Meuh nan, ils *vont me te le nous* couper avant pour faire un nouveau topic (saletè de Modò va :cool).

3.5. La suite « *je te me vais* » ou « *je me te vais* »

47 Il existe une dernière structure attestée, un peu marginale, où la séquence de clitiques *je te me* (ou *je me te*) précède *vais* :

(61) Si son texte ressemble un tant soit peu à celui du Seigneur des Anneaux, *je te me vais leur* indiquer que je ne tolère pas le travail d'équipe, moi ;

48 À la différence des autres constructions étudiées plus haut, la suite de clitiques *me te* (au lieu de *te me*) n'y est pas rare et représente plus du quart des exemples, même si *te me* reste très majoritaire.

(62) Boafffff *je me te vais* lui faire un sort à ce compresseur, on verra si son embrayage va encore s'amuser à faire du jeu

49 De plus, le prédicat peut avoir d'autres compléments animés indirects et même plusieurs pronoms incluant souvent une première ou une deuxième personne (*je te me / me te vais + te / me / nous / vous* au lieu ou en plus de *le / la / les / lui leur* :

(63) *je te me vais te vous* pondre un petit site simple consacré à un championnat ;

(64) *Je me te vais me la* tester, mais je la sens déjà très bonne.

(65) *Je te me vais nous* coller ton commentaire sur la page idoine.

50 Dans ces exemples où *je te me vais* ou *je me te vais* semble fonctionner comme un bloc, seul le *je* de 1^{re} personne du singulier se rencontre. Par ailleurs le caractère détrimental du prédicat n'est pas obligatoire. L'antéposition de *te me* permet multiplier les clitiques avant et après « *je vais* » :

(66) tu nous dis si elle a bien mangé sinon **je me te le** *vais* lui faire un des c'est menus de derrière les fagots, qu'elle va en redemander ...

(67) *je te me vais te me* reveiller tout ca moi tu vas voir ca va faire des eteincelles.

(68) J'en ai aucun. *Je me te vais te me* farfouiller le net à donf. Googolito ! ! !

3.6. Remarques sur la séquence phonétique

51 Sachant qu'il s'agit d'une suite de pronoms atones (dans le cas de *te me le*) et non des formes toniques (*toi, moi*), on attendrait un effacement des schwas selon les règles phonologiques habituelles dans les dialectes du français du Nord (cf. par exemple Dell, 1975). On devrait donc avoir des suites [təmlə] ou [tmələ], or il me semble à titre personnel que, dans mon idiolecte au moins, tous les clitiques sont prononcés sans effacement du schwa [təmələ]. Il est naturellement très difficile d'en faire une règle dans

la mesure où les données orales sont très rares et où les francophones consultés n'ont en général pas d'avis tranché sur cette question.

4. Traitement énonciatif de la structure

4.1. Les implications sémantiques

- 52 D'un point de vue sémantique, on constate que tous les exemples relevés induisent une valeur dépréciative pour le complément concerné (C_1 ou C_2 , toujours animé ou assimilé). À titre d'illustration, on trouvera pêle-mêle des prédicats comme :

nettoyée à coups de bulldozer / noyée dans un chaudron d'acide / bouffée toute crue / envoyer chier le petit père / dynamitée dès 1905 / envoyé bouder / donné à bouffer au crocodile / fait bouffer / fait valser d'un mur à l'autre / sodomisée à la batte / virée / déroulé l'intestin grêle / réduit en hachis / tiré dessus / fauché d'un coup de mon pilon / mettre en morceaux...

- 53 qui presque tous renvoient à un acte à connotation négative (menace, action violente, brimade, réprimande, acte d'autorité...) dirigée contre une personne physique ou morale (le complément animé). Dans certains exemples, où au départ le prédicat seul aurait pu être perçu positivement, l'interprétation de l'énoncé véhicule une connotation négative.

(69) Moi je bosse lundi mais si il passe dans mon créneau horaire, **je vais te me lui** faire un bisou en vrai qu'il aura du mal à s'en remettre le Corentin !!!

(70) Voire qu'il l'aime tant le petit peuple, qu'**il te me lui** ferait une bise s'il le pouvait.

- 54 Dans le premier exemple, « faire un bisou » est vu comme une sorte de punition ou de menace (« qu'il aura du mal à s'en remettre »), alors que « faire une bise » est vu comme le summum de la démagogie dans le deuxième.
- 55 La structure complète avec *te me* indique donc un engagement à accomplir cet acte ou certifie qu'il a été accompli (c'est le rôle de *me*) et prend à témoin de cet engagement un interlocuteur ou colocuteur réel ou fictif (représenté par *te*).

4.2. Datif éthique et datif d'intérêt

- 56 Comme il est noté par la plupart des auteurs, ces compléments ne sont pas prévus par la valence des verbes comme dans une structure : X – Verbe – Y à Z (donner, demander, refuser...), ils sont optionnels ou même normalement exclus.
- 57 Cette séquence de clitiques *te me* (ou *me te*) est en général étiquetée comme datif éthique + datif d'intérêt. Pour F. Neveu (2000) :

Le datif éthique est un emploi particulier des marques personnelles, où certains pronoms explétifs manifestent une sorte d'excès de l'énonciation sur la syntaxe. Cette construction, réservée à la langue parlée, est souvent à interpréter comme une "prise à témoin du co-énonciateur", qui devient "acteur de l'énonciation sans être acteur du procès évoqué par l'énoncé" (Maingueneau) : ex. C'est un goinfre, il vous mange un poulet en cinq minutes. Le datif éthique contribue fortement à dramatiser l'énoncé. Ex. « *Qu'on me lui fasse griller les pieds !* », (Molière).

- 58 La plupart des définitions du datif éthique reprennent à peu près les mêmes critères ; par exemple on trouve sur le site de Langue française³ :

« l'interlocuteur invite la personne à qui il s'adresse à s'investir dans ce qui fait l'objet du discours ». Quant au datif « du type 'complément d'intérêt' (la personne qui parle prend en considération les conséquences qu'aurait pour elle ce fait éventuel).

« La langue familière emploie d'une manière explétive le pronom de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} personne, pour exprimer l'intérêt que le locuteur prend à l'action ou pour solliciter l'interlocuteur de s'intéresser à l'action (c'est le *dativus ethicus* de la grammaire latine).

- 59 Un complément de définition est donné sur le même site⁴ en y ajoutant une référence à l'expressivité et à l'émotivité :

« La plupart des grammaires et des études identifient dans cette structure un procédé stylistique ayant pour but l'implication active de l'interlocuteur au récit des événements présentés. « Tantôt il exprime l'intérêt que prend à l'action la personne qui parle, tantôt indique qu'on sollicite l'interlocuteur ou le lecteur de s'intéresser à l'action. » (cf. Grevisse : 465). Le datif éthique donne au récit le ton d'une interlocution par la production d'un effet de familiarité. Il désignerait la personne qui devient le centre émotif de la phrase. »

- 60 On peut donc résumer ainsi le rôle des deux clitiques : le clitique de première personne a la valeur notée ci-dessus d'engagement à mener à bien une action (à valider une prédication) détrimentale pour le C₁ ou le C₂ animé (*le, la, les* ou *lui, leur*). Le clitique de deuxième personne, représentant un interlocuteur théorique quelconque est pris à témoin de cet engagement et est donc partie prenante dans le repérage énonciatif.
- 61 On notera par ailleurs que la simple analyse syntaxique est impuissante à rendre compte du sémantisme de ces constructions dont les caractéristiques sont présentes même en l'absence de prédicat. Il est clair que « Je vais te me le » ou « Je-vas-te-me-le » seul inclut déjà toutes les nuances sémantiques discutées ci-dessus (engagement, prise à témoin, valeur détrimentale : en un mot « tu vas voir ce que je vais lui faire subir ou lui ai fait subir »). On peut donc très bien se passer des unités lexicales qui dénotent l'action envisagée déjà sous-entendue par la structure. Il faudrait pouvoir étudier aussi les marqueurs intonatifs et accentuels liés à cette séquence, mais les exemples oraux authentiques sont évidemment très difficiles à recueillir

4.3. Traitement énonciatif de la suite étudiée

- 62 Il va s'agir en s'appuyant sur ces différents paramètres de rendre compte de ces structures et d'en proposer une modélisation dans le cadre de la Théorie des opérations énonciatives (TOE ou TOPE) d'A. Culioli en soulignant notamment comment les repérages énonciatifs et le rôle central de l'énonciateur et du coénonciateur sont mis en valeur par un double système de coordonnées énonciatives. Au repérage énonciatif initial qui permet de construire l'énoncé originel *je vais lui régler son compte* à partir de la relation prédicative de base <je – lui – régler son compte> vient se surajouter un second système de coordonnées (*te-me*) qui permet de prendre à témoin un coénonciateur souvent fictif et réaffirme l'engagement de l'énonciateur origine lui aussi dédoublé.
- 63 Dans la TOE, un énoncé diffère d'une phrase en ce qu'il n'existe et ne peut être interprété que s'il est pris en charge par un énonciateur et repéré par rapport à des coordonnées énonciatives ; d'où la représentation d'une relation prédicative (<a r b>) comme construite à partir d'un triplet de notions (argument 1, relateur, argument 2) et d'un système de coordonnées avec un versant spatiotemporel et un autre qualitatif subjectif

(Sit T/S), ce qui permet de construire une chaîne de repérages à partir du moment d'énonciation (Dufay, 2009 : 61-64) :

$$\langle a \ r \ b \rangle \in \text{Sit}_2 (T_2/S_2) \in \text{Sit}_1 (T_1/S_1) \in \text{Sit}_0 (T_0/S_0)$$

- 64 La relation prédicative $\langle a \ r \ b \rangle$ est repérée par rapport au moment d'élocution et à un locuteur-énonciateur origine (*je - ici - maintenant*), mais l'adjonction du couple de clitiques *te me* permet de reconstruire un second repérage déconnecté du premier et dans un ordre inverse, avec un coénonciateur fictif pris à témoin et un retour sur un énonciateur garant de la validation (*me* distinct de *je*).
- 65 La modélisation de ces opérations proposée ici dans le cadre de cette théorie met en évidence le rôle central des processus énonciatifs dans des énoncés qu'une analyse prioritairement syntaxique peine à expliquer. La complexité de ces opérations met aussi bien en évidence la flexibilité et la créativité des processus langagiers (l'expressivité).

5. Conclusion

- 66 L'étude de cette structure montre bien les limites d'une analyse strictement syntaxique dans un cas où les règles de construction de suites bien formées ne semblent pas respectées, alors que de nombreux exemples peuvent pourtant être recueillis. On ne peut pas non plus se contenter de faire appel à l'expressivité pour justifier l'existence de tels énoncés. Comme il a été montré, la construction du sens relève autant des séquences de marqueurs d'opérations énonciatives et des repérages que des unités lexicales. Le fait que la séquence étudiée soit parfaitement interprétable même en l'absence de prédicat montre bien que syntaxe et sémantique sont étroitement liées et ne peuvent être traitées séparément.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, É. (1966-1974). *Problèmes de linguistique générale*, 2 tomes. Paris : Gallimard.
- CULIOLI, A. (1991-1999). *Pour une linguistique de l'énonciation*, 3 tomes. Paris : Ophrys.
- DELL, F. (1972). *Les Règles et les sons*. Paris : Hermann.
- DUCROT, O. (1972). *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.
- DUFAYE, L. (2009). *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*. Paris : Ophrys.
- FREI, H. (2011) [1929]. *La Grammaire des fautes*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- GREVISSE, M. (1975). *Le Bon Usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 2^e éd. revue. Gembloux : Duculot.
- GUILLAUME, G. (1973). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949, série C. Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*, éd. par Roch Valin. Québec/Paris : Presses de l'université Laval/Klincksieck.

JOLY, A. (1987). « Personne et acte d'énonciation ». In: Id., *Essais de systématique énonciative*. Lille, Presses universitaires de Lille.

JOUITTEAU, M. & REZAC, M. (2007). « The French Ethical Dative, 13 Syntactic Tests ». *Bucharest Working Papers in Linguistics IX* (1), p. 97-108.

MEILLET, A. (1921) [1912]. *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Champion.

MILNER, J.-C., (1978). *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Le Seuil.

NEVEU, F. (2000). *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Armand Colin.

VENDRYES, J., (1968) [1923]. *Le Langage. Introduction linguistique à l'histoire*. Paris : Albin Michel.

WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Louvain : Duculot.

NOTES

1. C₀, C₁ et C₂ indiquent le rang des compléments du verbe : respectivement, sujet, objet direct et objet indirect, avec les inversions de C₁ et C₂ quand le C₂ est un pronom et le C₁ un nom (*j'ai passé un savon à Paul / Je lui ai passé un savon*).
2. L'orthographe et la ponctuation des exemples n'ont pas été modifiées ou corrigées même si elles ne respectent pas les règles habituelles du français écrit.
3. En ligne : <http://www.languefrancaise.net/forum>. Consulté en 2012.
4. En ligne : <http://www.langue-fr.net/index/D/datif-ethique.htm>. Consulté en 2012.

RÉSUMÉS

Bien que des structures comportant *je vais te me lui* ou *je vais te me le* ne figurent pas dans les grammaires du français, elles ne sont pourtant pas rares. Les exemples appartiennent à la langue orale, mais se rencontrent aussi à l'écrit surtout sur Internet dans des blogs.

Une analyse formelle montre que ces exemples peuvent systématiquement se ramener à un schéma de base correspondant à la structure actancielle normale du verbe à un ou deux compléments (*je le bastonne en beauté, je lui ai passé un de ces savons*) que l'ajout d'un (*te* ou *me*) ou plusieurs clitiques (*te me* ou *te vous* ou) *te nous*, souvent qualifiés d'explétifs à valeur de datifs éthiques ou de datifs d'intérêt, permet de complexifier progressivement pour aboutir à la structure étudiée: *je (te) (me) le bastonne en beauté ; je (te) (me) lui ai passé un de ces savons*.

Une étude distributionnelle détaillée des structures étudiées et des exemples rencontrés permet de dégager un certain nombre de contraintes portant sur : le sujet origine, la répartition des temps verbaux, l'ordre et le choix des clitiques. Ces exemples induisent une valeur détrimentale pour le complément animé concerné.

Il s'agira, en s'appuyant sur ces différents paramètres, de rendre compte de ces structures et d'en proposer une représentation dans le cadre de la Théorie des opérations énonciatives (TOE ou TOPE) d'Antoine Culioli, démontrant le rôle central des processus énonciatifs.

Although sentences including *je vais te me lui* ou *je vais te me le* are not dealt with in French grammars, there are numerous examples which can be found on the Internet mostly in blogs but usually belong to non-standard oral French.

Syntactically their basic pattern corresponds to a verb with one or two complements (object and dative or indirect object): *je le bastonne en beauté*; *je lui ai passé un de ces savons*).

One or two extra clitics without any grammatical functions, sometimes called ethical or extended datives, can be added, (usually *te* or *me* when single, and most often *te me* or *te vous* or *te nous* when combined), *je (te) (me) le bastonne en beauté*, *je (te) (me) lui ai passé un de ces savons*.

A detailed distributional study of all the examples of the corpus shows that strong restraints appear bearing on : the subject of the main verb, the verbal tenses, the order of the extra clitics. Most examples convey a detrimental meaning concerning the animate or assimilated objects.

These various parameters will be dealt with within the theoretical framework of Antoine Culioli's *Théorie des Opérations Énonciatives*, underlining the central part of the conditions of utterance (speaker, co-speaker, place and moment of utterance...). Expressivity and creativity play an important part in these structures which a strictly syntactic analysis cannot account for satisfactorily.

INDEX

Mots-clés : datif éthique, clitiques, explétifs, énonciation, repérage

Keywords : ethical dative, clitics, syntax, utterance, location.

AUTEUR

ALAIN DESCHAMPS

CLILLAC-ARP (EA 3967), Université Diderot-Paris 7